



HAL
open science

Apports et rapports mutuels de la gestion et de l'écologie politique : essai d'articulation par la comptabilité

Clément Feger, Alexandre Rambaud

► To cite this version:

Clément Feger, Alexandre Rambaud. Apports et rapports mutuels de la gestion et de l'écologie politique : essai d'articulation par la comptabilité. *Penser l'écologie politique - Sciences sociales et interdisciplinarité*, Jan 2014, Paris, France. pp.60-64. hal-01930844

HAL Id: hal-01930844

<https://hal.science/hal-01930844v1>

Submitted on 22 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Feger C. & A. Rambaud - Apports et rapports mutuels de la gestion et de l'écologie politique : essai d'articulation par la comptabilité

FEGER Clément*

Discipline : Gestion (de l'Environnement)

AgroParisTech/Muséum National d'Histoire Naturelle

CESCO

clement.feger@agroparistech.fr

RAMBAUD Alexandre*

Discipline : Sciences de Gestion (Comptabilité)

Université Paris Dauphine

DRM-MOST

rambaud@crefige.dauphine.fr

I. Penser l'entreprise à la lumière de l'écologie politique: quelles perspectives ?

La L'entreprise et l'écologie politique : une relation traditionnellement conflictuelle

Le modèle dominant actuel de l'entreprise a conduit une large part des écologistes à adopter une certaine méfiance vis-à-vis de la notion même d'entreprise. Celle-ci est en effet devenue progressivement un simple nœud de contrats, une entité fictive définie uniquement comme alternative au marché, faisant de ce mode de relations le seul tolérable. Sa réalité repose sur un agrégat d'individus¹⁷⁰ cherchant à maximiser leurs intérêts personnels¹⁷¹, et dont la finalité consiste à maximiser le profit des propriétaires/actionnaires. Cette vision de l'entreprise contemporaine, désespérément isolée de la société et de son environnement, atomisant les individus et se campant dans une sorte de repli autistique, ne peut que susciter un rejet de la plupart des écologistes. Mais même une conceptualisation de l'entreprise plus ancienne, telle que celle des économistes classiques du XIXe siècle qui insistait sur l'importance de la production notamment, et s'inscrivait dans une idée d'économie stationnaire à terme¹⁷², ne permet pas de réconcilier même partiellement l'écologie et le monde de l'entreprise¹⁷³. En effet, l'entreprise Moderne reste un élément central du capitalisme et de la marche irrésistible du progrès ainsi que de la déconnexion de l'Homme et de son environnement. Cette entité est donc comprise par l'écologie plus comme une cause de la crise environnementale voire sociétale qu'une solution ou un agent de changement possible.

Plusieurs approches ont été ainsi proposées jusqu'à présent pour traiter de la question de l'entreprise au niveau de l'écologie politique :

- ignorer peu ou prou cette entité ;
- ne l'aborder que par le « haut », comme un point institué dans le monde économique et qu'il faudrait

*Membres du Groupe de Réflexion sur l'Écologie Politique et son Institutionnalisation (GREPI)

¹⁷⁰M. J. Phillips (1992) Corporate moral personhood and three conceptions of the corporation, *Business Ethics Quarterly*, 2, 435-459

¹⁷¹M. P. Koza & J.-C. Thoenig (2003) Rethinking the Firm: *Organizational Approaches, Organization Studies*, 24, 1219-1229

¹⁷²A. Smith (1776) *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, W. Strahan & T. Cadell

¹⁷³Même si la notion d'économie stationnaire a été reprise comme l'une des bases possibles de l'économie écologique (c.f. H. E. Daly (1977) *Steady-State Economics*, W. H. Freeman et H.E. Daly & J. Farley (2003) *Ecological Economics: Principles And Applications*, Island Press)

mettre au pas : cette idée n'est pas éloignée de la perception actuelle de l'entreprise comme un simple atome juridico-économique ontologiquement clos qui conduit inévitablement à n'envisager une coordination sociétale avec elle que par le biais d'incitations économiques et de régulations légales (à l'origine des fameux « command-and-control » au cœur des politiques environnementales actuelles notamment). Le dépassement de ces outils macro-économiques n'est éventuellement pensé qu'à travers l'auto-régulation qui peut se révéler n'être qu'une tentative de légitimation du modèle capitaliste;

- ou ajuster à la marge le modèle actuel de l'entreprise, voire créer des sortes de « réserves naturelles » d'entreprises « responsables » coupées du monde¹⁷⁴.

A titre d'exemple, la présence de l'entreprise dans le manifeste électoral des Verts britanniques¹⁷⁵ se décline à travers une insistance sur la question de l'impôt sur les sociétés, puis des mentions au contrôle du lobbying, la priorisation des entreprises locales (à ce sujet l'entreprise est différenciée de la ferme¹⁷⁶) et une certaine impuissance des entreprises (« Private enterprise can't bring the jobs » (p.6)). L'entreprise apparaît donc à la fois sous un jour négatif (impuissance ou lobbying), à l'horizon duquel seules les entités locales pourraient avoir un rôle positif (sans autres explications), et comme une entité dont la relation est dominée par une approche externe macro-économique (impôt sur les sociétés). Se posent donc les questions suivantes : l'écologie politique a-t-elle envie de penser l'entreprise et si oui, que peut apporter l'entreprise ainsi que son univers à l'écologie politique ? Et finalement, pourquoi l'entreprise existe-t-elle ?

A l'approche maintenant traditionnelle reposant sur la notion de coût de transaction et aboutissant à l'entreprise telle que décrite en introduction, s'oppose une vision beaucoup plus globale et historique. L'entreprise, dans ces conditions, doit être envisagée comme une solution *sociale* à des problématiques individuelles de survie¹⁷⁷. La stabilité de cette forme d'organisation est expliquée par le fait que « the evolutionary process led to the human ability to sustain cooperation among non-kin, and because the interaction between genetic and cultural mechanisms led to a subsequent historical trajectory that gave rise to a form of socio-economic organization characterized by voluntary and temporary membership. »¹⁷⁸. L'entreprise est donc à la

¹⁷⁴A ce propos, par exemple, « la promotion de l'économie sociale et solidaire ne doit pas s'inscrire dans la recherche d'une économie de rattrapage et de réparation des effets d'une économie libérale » (P. Houée (2001) *Le Développement Local au défi de la mondialisation*, L'Harmattan). L'ESS n'est pas à concevoir comme une simple alternative au modèle économique dominant où seraient isolées de « bonnes entreprises ». « Il ne faut pas rêver créer des entreprises-sociétés où le vivre-ensemble fonctionne bien [...] L'entreprise ne peut pas être la société. » (Gérard Desmedt (2012) *L'entreprise réinventée*, Editions de l'Atelier)

¹⁷⁵Disponible en ligne à l'adresse: http://greenparty.org.uk/assets/files/resources/Manifesto_web_file.pdf

¹⁷⁶« give priority to local firms and farms » (p. 40)

¹⁷⁷J. W. Stoelhorst (2008) *Generalized Darwinism From the Bottom Up: An Evolutionary View of Socio-Economic Behavior and Organization*. In W. Elsner & H. Hanappi (Eds.), *Advances in Evolutionary Institutional Economics: Evolutionary Mechanisms, Non-Knowledge, and Strategy*. Edward Elgar Publishers, 35-58

¹⁷⁸J. W. Stoelhorst (2005) *Why Do Firms Exist? Towards an Evolutionary Theory of the Firm*, Wartensee Workshop on

fois une possibilité de réorganiser, recomposer notre monde pour nous permettre d'y survivre et d'y vivre, ainsi qu'un élément essentiel de l'évolution humaine.

Dans cette perspective, l'entreprise dépasse son rôle d'agent économique en étant intégrée dans les conditions *écologiques* d'existence de l'humanité. L'entreprise en tant que telle, de manière intime, et non uniquement par le biais d'outils macro-économiques l'encadrant, doit donc être pensée par l'écologie politique en tant que système politique visant à une redéfinition culturelle et institutionnelle de notre société. Pour cela, comme l'affirme S. B. Banerjee, « a different ontology is needed to imagine a radically different role for corporations to enable them to become agents for positive social change »¹⁷⁹, et notamment pour constituer de véritables acteurs d'une société « politico-écologique ». Redéfinir ce qu'est l'entreprise dans cette finalité nécessite de répondre à deux questions : qu'est-ce que l'écologie politique ? Car il est impossible d'orienter l'ontologie de l'entreprise sans connaître la direction voulue. Et par quels moyens peut-on redéfinir l'entreprise dans son intimité ?

I.b Quelles ressources de l'écologie politique peut-on mobiliser pour proposer une nouvelle approche de l'entreprise ?

Un des points communs aux penseurs de l'écologie politique peut être trouvé dans une critique radicale de la pensée Moderne, qui rallie et relie des auteurs engagés dans l'écologie (soit éthiquement soit politiquement) allant d'I. Illich à B. Latour, de A. Naess à J. B. Callicott, en passant par S. Moscovici ou S. Latouche. Là où la Modernité divise le monde en un dualisme fondamental Objet/Sujet décliné à l'envie (Corps/Esprit, Technique/Ethique, Fait/Valeur, Ontologie Individualiste/Holiste, etc.) et linéarisant le temps pour en faire une autoroute sur laquelle le pouvoir des sujets progresserait sur le macadam des objets, l'écologie politique proposerait quant à elle de (re-)penser la complexité de nos attachements au monde et des « lively and responsive explorations of whatever surprises people and things have to offer us »¹⁸⁰. Une différence centrale entre l'approche majoritaire de l'écologie en France et celle des pays anglo-saxons repose sur la recherche ou non d'un centre moral¹⁸¹. Alors que l'écologie anglo-saxonne va opposer anthropocentrisme et écocentrisme notamment, l'approche française se focalise plutôt sur la relation entre l'Humanité et son environnement. Tandis que les penseurs écologistes anglo-saxons recherchent généralement une sorte de conception substantielle *a priori* de la Nature et de notre rapport à elle (retombant éventuellement dans le dualisme Moderne qu'ils critiquent¹⁸²), les penseurs français « maintain that what « nature » is shifts in relation to epistemological, social, and political-ethical changes »¹⁸³. Pour eux, la Nature est multiforme et « inextricably confounded with humanity's projects and self-understandings. They are attentive to how the very meaning

of being human is tied up with our constructions of « nature » »¹⁸⁴.

En fait, partir de la recherche d'un centre moral pour définir un système politique écologiste ne peut conduire qu'à des impasses. D'un côté, l'anthropocentrisme peut mener à une soutenabilité dite faible bien en-dessous des exigences écologistes, et même l'incorporation de principes déontologiques augmentant le niveau de soutenabilité¹⁸⁵ peut rester largement incompatible avec les attentes « minimales » de l'écologie. Par exemple, dans cette dernière vision, la pollution peut être pensée comme « mauvaise » parce qu'elle viole les droits de sujets humains innocents¹⁸⁶. Maintenant « if we believe that pollution in the future will not violate the rights of human beings, the chances are that we will continue to pollute. »¹⁸⁷ D'un autre côté, la réponse « centriste » à ce type de dilemme revient à attribuer un statut moral à des entités non-humaines. Cependant cette approche pose de grandes difficultés dès lors que l'on s'intéresse à la place de l'entreprise. Comme le soulignent en effet Gladwin et al.¹⁸⁸, l'écocentrisme ne permet pas de résoudre les conflits d'intérêts entre humains et non-humains et peut éventuellement « completely paralyze pragmatic action of any sort »¹⁸⁹, à commencer par l'activité de l'entreprise. L'écocentrisme n'offre d'ailleurs pas de solutions concernant des problématiques sociétales telles que le chômage ou les inégalités de revenus. De manière générale, cette approche échoue à prendre en compte pleinement la complexité de l'Humanité. Au final, l'« ecocentrism does not ensure sustainable livelihoods »¹⁹⁰ pour l'Homme¹⁹¹. En fait, même les travaux sur l'entreprise écocentriste de P. Shrivastava¹⁹² correspondent à une simple amélioration du paradigme industriel contemporain et non à une intégration à sa pleine mesure de l'écocentrisme¹⁹³.

A une séparation de la réalité entre deux pôles absolus et fictifs, peut s'opposer une redéfinition de la réalité à partir de l'ontologie relationnelle¹⁹⁴ : les relations deviennent premières et conditionnent ce que sont les entités. Toute chose devient un nœud hybride dans un réseau de relations enchevêtrées où il devient impossible de dissocier ce qui relève de manière pure de l'humain ou du non-humain, du sujet ou de l'objet. Les non-humains (que ce soit une forêt ou une entreprise) apparaissent ainsi comme des éléments

¹⁸⁴*Ibid.*

¹⁸⁵H. R. Nilsen (2010) From Weak to Strong Sustainable Development. An analysis of Norwegian economic policy tools in mitigating climate change, Thèse, Bodø Graduate School of Business (Norvège)

¹⁸⁶J. R. DesJardins (2006), Environmental ethics: an introduction to environmental philosophy, Thomson Wadsworth

¹⁸⁷H. R. Nilsen (2010) *Op. Cit.*

¹⁸⁸T. N. Gladwin, J. J. Kennelly & T.-S. Krause (1995) Shifting Paradigms for Sustainable Development: Implications for Management Theory and Research, *Academy of Management Review*, 20, 874–907

¹⁸⁹*Ibid.*

¹⁹⁰*Ibid.*

¹⁹¹On pourra aussi consulter J. Barry (1999) Rethinking Green Politics: Nature, Virtue and Progress, SAGE

¹⁹²P. Shrivastava (1995) Ecocentric management for a risk society, *Academy of Management Review*, 20, 118-137

¹⁹³M. P. E. Cunha, A. Rego & J. Vieira da Cunha (2007) Ecocentric Management: An Update, FEUNL Working Paper No. 516, Nova School of Business & Economics (Portugal)

¹⁹⁴B. D. Slife (2004) Taking Practice Seriously: Toward a Relational Ontology, *Journal of Theoretical and Philosophical Psychology*, 24, 157-178

Evolutionary Economics. University of St. Gallen (Switzerland))

¹⁷⁹S. B. Banerjee (2007) Corporate Social Responsibility – The Good, the Bad and the Ugly -, Edward Elgar Publishing

¹⁸⁰A. Pickering (2009) *Journal of Cultural Economy*, 2, 197-212

¹⁸¹K. H. Whiteside (2002) Divided Nature – French Contribution to Political Ecology-, MIT Press

¹⁸²B. Norton (1992) Epistemology and Environmental Value, *Monist*, 75, 208-226

¹⁸³K. H. Whiteside (2002) *Op. Cit.*

essentiels de la perspective ontologique relationnelle puisque seules priment les relations : il n'est donc plus question de différencier ontologiquement *a priori* un être humain, une entreprise ou une forêt, ce sont les modalités des relations tissées entre ces entités qui vont être pertinentes. En outre, ces hybrides sont à comprendre dans une dimension temporelle : « la communauté d'identité et d'intérêts se reconstruit sans cesse »¹⁹⁵ dans de tels réseaux. Les entités apparaissent donc comme des processus dans lesquels se stabilisent et se déstabilisent certaines relations : ce qui va être au cœur de l'ontologie relationnelle, c'est le trajet que suivent qualitativement et quantitativement l'ensemble des relations concernées. Les choses cessent ainsi d'être de simples objets pré-déterminés isolés les uns des autres et que nous pourrions manipuler sans avoir à penser la complexité des implications de nos actions : toutes les entités, y compris humaines, sont reliées en permanence avec d'autres et ces liaisons définissent et redéfinissent de façon interactive et dynamique ce que sont ces entités. Autrement dit, toute chose est progressivement modelée par les *ré-actions* à ces interrelations constantes. La question centrale devient donc : comment articuler et comment sont articulées les entités entre elles ? Sachant que le fait de les articuler d'une manière ou d'une autre va nécessairement modifier ce qu'elles sont. D'un point de vue politique, ce questionnement va notamment imposer de réfléchir à comment représenter, choisir et faire co-exister ces relations collectivement. L'écologie politique consisterait donc en une (cosmo-)politique¹⁹⁶ des articulations multiples et de leur devenir ; son activité serait orientée vers l'*institution* de processus de compositions d'un monde commun, monde commun incluant notamment l'entreprise. Cette approche de l'écologie politique, dont l'intérêt et les enjeux ont été largement discutés dans la littérature^{197 198 199}, permet donc de re-questionner la notion d'entreprise^{200 201} dans une perspective sociétale et écologique²⁰² : l'entreprise renoue avec sa dimension écologique (dans le sens indiqué dans la partie II.a) dans l'évolution de l'Humanité; elle (re-)« devient » une entité relationnelle en lien avec les autres éléments composant notre monde commun et apparaît comme un constituant à part entière de la vie publique et politique ; dès lors, la question des (dé-)stabilisations des différentes relations qu'elle noue avec son environnement devient centrale, tout autant que les dispositifs permettant d'appréhender et de

reconfigurer ses relations. C'est donc dans cette perspective de co-construction entre l'entreprise et ce type d'écologie politique que nous allons nous intéresser plus précisément à ces dispositifs.

II. La comptabilité comme levier de transformation des entreprises ?

II.a. Articuler les entreprises avec leur environnement

Si l'on suit cette voie et que l'on s'efforce de sortir d'une vision fonctionnaliste de l'entreprise, que l'on rouvre ainsi des possibilités importantes de repenser les rôles qu'elle peut prendre dans cet exercice de recomposition du monde qu'appelle avec force la crise écologique, alors se pose la question des changements concrets à opérer pour rendre cette participation possible. Par où peut-on entrer au cœur de l'entreprise et où peut-on y loger les apports théoriques et pratiques de l'écologie politique ? En effet, il ne s'agit pas uniquement de changer de perspective sur l'entreprise, mais de proposer des transformations subtiles et « minutieuses »²⁰³, précisément là où ces nouvelles perspectives peuvent être accueillies, s'inscrire et produire des effets réels.

Depuis les années 1980, les recherches se sont multipliées sur l'instrumentation de gestion^{204 205 206}. Celles-ci ont mis au centre de leur analyse les outils de gestion pris dans leurs dynamiques organisationnelles et sociales. Le dénominateur commun de ces approches est de montrer que ceux-ci ne sont pas neutres et qu'ils ne peuvent se réduire à des modèles de rationalité instrumentale. A l'inverse, ils doivent être compris comme « une technologie normative invisible »²⁰⁷, qui constitue « un élément décisif de la structuration des situations et de leur évolution [qui] engendrent souvent mécaniquement des choix et des comportements échappant aux prises des volontés des hommes, parfois même à leur conscience »²⁰⁸ créant ainsi d'importantes dépendances au sentier mais restant indispensables à l'action formalisée. Les instruments portent en effet non seulement des normes et une certaine idée de la performance, mais répartissent aussi des ressources, et s'articulent avec des discours et des représentations particulières de ce qu'est une bonne action organisée, à laquelle ils donnent des prises. Les entreprises, comme toutes les autres organisations, prennent corps autour de tout un ensemble d'outils qui instituent des routines sur lesquelles s'appuient les actions managériales en interne²⁰⁹, et stabilisent la manière dont elles envisagent leurs relations avec le reste du monde.

¹⁹⁵D. Kahane (2002) Délibération démocratique et ontologie sociale, *Philosophiques*, 29, 251-286

¹⁹⁶I. Stengers (2007) *La Proposition Cosmopolitique*, in J. Lolive & O. Soubeyran, *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte

¹⁹⁷B. Latour (1999) *Politiques de la Nature*, La Découverte

¹⁹⁸T. Forsyth (2002) *Critical Political Ecology: The Politics of Environmental Science*, Routledge

¹⁹⁹R. Eckersley (2004) *The Green State: Rethinking Democracy and Sovereignty*, MIT Press

²⁰⁰Cette approche a été préalablement exploitée en sciences de gestion notamment dans l'Actor-Network Theory. Le lecteur intéressé pourra consulter par exemple J. Law & J. Hassard (Eds) (1999) *Actor network theory and after*, Wiley

²⁰¹J. Orna & A. Rambaud (2012) *From CSR to a genuine Political CSR: Corporations and global governance rethought through a reflexive, dialectical and dynamic model*. 7e Colloque du Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable (RIODD). Nantes

²⁰²C. Berrier-Lucas & A. Rambaud (2013) *Ontological approach of corporate sustainability: Proposal for a shift*. 29th European Group for Organizational Studies (EGOS) Colloquium. Montréal

²⁰³B. Latour (2007). *L'avenir de la Terre impose un changement des mentalités*. *Le Monde*, 5 mai in A. Debourdeau (2013). *Les Grands Textes fondateurs de l'écologie*, Flammarion

²⁰⁴M. Berry (1983) *Une Technologie Invisible? L'impact Des Instruments De Gestion Sur L'évolution Des Systèmes Humains*, Centre De Recherche En Gestion De L'école Polytechnique

²⁰⁵J.-C. Moisson (1997) *Du Mode D'existence Des Outils De Gestion*, Seli Arsla

²⁰⁶E. Chiapello & P. Gilbert (2013) *Sociologie Des Outils De Gestion*, La Découverte

²⁰⁷M. Berry (1983) *Op. Cit.*

²⁰⁸*Ibid.*

²⁰⁹Comme le rappellent E. Chiapello et P. Gilbert (p34), l'institution de routines organisationnelles a été mise en évidence par la théorie comportementaliste de la firme (*c.f.* Richard M. Cyert & J. G. March (1963) *A Behavioral Theory of the Firm*, Blackwell Publishers)

Les outils comptables occupent une place toute particulière au sein des entreprises par l'articulation qu'ils permettent entre une organisation et son environnement. La comptabilité permet ainsi non seulement une communication avec de nombreux acteurs²¹⁰ ²¹¹ (actionnaires, employés, Etat, ONG, etc...) mais elle évolue et est organisée en fonction de principes et normes socialement décidés²¹², plus ou moins liés à des contraintes politiques, sociales, économiques, etc. La comptabilité reflète donc en partie le système politique et culturel dans lequel elle vit et est d'ailleurs « un d'étude central des débuts de la sociologie »²¹³. Ainsi, même si dès le début de la période Moderne, celle-ci a joué un rôle important dans l'établissement de la rationalité capitaliste²¹⁴, la réflexion comptable ne peut se réduire à la forme qu'elle a prise pour structurer cette pensée. Il existe une grande variété de techniques comptables, et selon que l'on utilise l'une ou l'autre, ou que l'on choisisse des classifications et des modes d'interprétation des résultats différents, ou que l'on se dote de normes comptables européennes ou américaines, c'est à dire en réalité que l'on change les conventions sur lesquelles reposent la manière dont une firme tient et rend des comptes, c'est toute la définition de la firme en action dans son monde socio-économique que l'on transforme²¹⁵. On préférera donc ici une définition plus large de la comptabilité comme « ensemble de systèmes d'information subjectifs ayant pour objet la mesure de la valeur des moyens et des résultats d'une entité »²¹⁶.

Ainsi, lorsque nous pensons « comptabilité », nous avons surtout en tête les développements comptables correspondant au capitalisme libéral actuel, mais il existe (et a existé) en réalité une variété de systèmes comptables correspondant à des définitions historiquement et politiquement situées des firmes marchandes, et à des contextes institutionnels, sociaux et même religieux variés: la comptabilité autogestionnaire Yougoslave²¹⁷ est en effet fort différente de la comptabilité indigène utilisée en Thaïlande au 19^e siècle, largement influencée par la cosmologie Bouddhiste²¹⁸. Loin de n'être que le simple miroir passif de ces différents systèmes politico-économiques, et en premier lieu le notre, les systèmes

comptables et leur utilisation jouent un rôle important dans leurs performances²¹⁹ et leurs institutionnalisations. Les systèmes comptables remplissent des fonctions de quantification, classification et communication de l'information²²⁰. Ils imposent des modes d'analyse et des métriques spécifiques; ils choisissent les entités dont l'existence mérite d'être prise en compte et suivie dans le temps ainsi que la manière dont elles doivent être représentées, créant ainsi différentes sortes de visibilité et d'invisibilité²²¹; ils construisent des régimes de responsabilités (qui doit être comptable de ses actes et auprès de qui²²²) et organisent la communication et la discussion autour de ces informations. En somme, ils sont un phénomène organisationnel et institutionnel clé dont les effets et évolutions doivent être étudiés dans leurs relations avec le monde économique, politique et social plus large²²³. Plus encore, ils posent des questions fondamentalement politiques: quelles places ont telle ou telle entité dans le monde socio-économique? Quelle visibilité leur donne-t-on? De leurs différentes actions, lesquelles comptent ou ne comptent pas pour la composition du monde commun? Comment les comptabilités peuvent contribuer au renouvellement du contrôle démocratique des citoyens sur les entreprises?²²⁴

II.b. La comptabilité renouvelée par l'écologie politique

La comptabilité apparaît à cet égard comme une porte d'entrée particulièrement pertinente pour mener une réflexion sur les articulations à imaginer entre l'écologie politique et l'entreprise, et ce de manière bidirectionnelle: premièrement, quels types de transformations comptables l'écologie politique et tous les êtres actuellement en défaut de représentation dont elle se fait l'écho, appelle-t-elle au niveau organisationnel? Réciproquement, comment la comptabilité peut-elle contribuer à l'institutionnalisation progressive d'économies satisfaisant aux principes clés de l'écologie politique? Une partie de la réponse peut être trouvée dans les réflexions qui animent les approches comptables dites socio-environnementales²²⁵ développées depuis le début des années 1990 (1970 pour les premières expérimentations) et qui cherchent de diverses manières, à rendre visibles des articulations de l'entreprise à son environnement social et environnemental, offrant parfois des prises pour l'action. J. Richard propose dans son

²¹⁰S. Schaltegger & R. Burritt (2000) *Contemporary Environmental Accounting*, Greenleaf Publishing

²¹¹H. Stolowy, M. J. Lebas, Y. Ding & G. Langlois (2010) *Comptabilité et Analyse Financière*, De Boeck

²¹²La comptabilité est ainsi régie par des normes dont l'élaboration en France est confiée actuellement à l'Autorité des Normes Comptables. Sur ce sujet, le lecteur intéressé pourra consulter C. Hoarau (2003) *Place et rôle de la normalisation comptable en France*, *Revue française de gestion*, 147, 33-47

²¹³N. Berland & A. Pezet (2009) *Quand la comptabilité colonise l'économie et la société*. In I. Huault, D. Golsorkhi & B. Leca (Eds.), *Les études critiques en management*, Presses de l'Université de Laval

²¹⁴B. G. Carruthers & W. N. Espeland (1991) *Accounting for Rationality: Double-Entry Bookkeeping and the Rhetoric of Economic Rationality*, *The American Journal of Sociology*, 97, 31-69

²¹⁵E. Chiapello (2008) *La construction comptable de l'économie*. *Observatoire du management alternatif*, Cahier de recherche HEC Paris

²¹⁶J. Richard, C. Collette, D. Bensadon & N. Jaudet (2011) *Comptabilité Financière*, Dunod

²¹⁷*Ibid.*

²¹⁸N. Kuasirikun & P. Constable (2010) *The Cosmology of Accounting in Mid 19th-century Thailand*, *Accounting, Organizations and Society*, 35, 596-627

²¹⁹M. Ezzamel (2009) *Order and Accounting as a Performative Ritual: Evidence from Ancient Egypt*, *Accounting, Organizations and Society*, 34, 348-380

²²⁰J.-G. Degos (2010) *Introduction à la pratique de la comptabilité fondamentale*, E-theque

²²¹P. Miller & T. O'Leary (1987) *Accounting and the Construction of the Governable Person*. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 12, 235-265

²²²Notons que le terme *accounting* correspondant au mot comptabilité en anglais est associé au terme *accountability*, désignant la notion de responsabilité dans un sens plus fort que le mot *responsibility*.

²²³C. S. Chapman, D. J. Cooper & P. B. Miller (2009) *Linking Accounting, Organizations, and Institutions*. In *Accounting, Organizations, and Institutions*. *Essays in Honour of Anthony Hopwood*, 1-29. Oxford Uni.

²²⁴J. Brown (2009) *Democracy, Sustainability and Dialogic Accounting Technologies: Taking Pluralism Seriously*, *Critical Perspectives on Accounting*, 20, 313-342

²²⁵Alternativement dénommées « comptabilités de développement durable », « comptabilités vertes » ou « comptabilités écologiques »

ouvrage une typologie des comptabilités environnementales existantes, et distingue ainsi les comptabilités en coût classique inspirées des théories néo-classiques et cherchant à mesurer les dommages causés à l'environnement (Genuine Savings, Triple Bottom Line, etc.) de celles inspirées des théories écologiques plutôt centrées sur les coûts de restauration ou de conservation du capital naturel (programme IDEA, empreinte écologique, méthode Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement (CARE)²²⁶ systématisée par la Triple Depreciation Line²²⁷). Il fait également la distinction entre les comptabilités qui s'intéressent à l'impact de l'organisation sur l'environnement, de celles mesurant l'impact de l'environnement sur l'organisation. Ces dernières sont communément appelées comptabilités de gestion environnementales, et visent à rendre visible dans les systèmes comptables conventionnels les coûts associés ou causés par des actions environnementales (par exemple sous la contrainte de normes)²²⁸.

Toutefois, ces développements ont été accompagnés de nombreuses critiques portant sur l'incapacité de ces innovations en pratique à changer les entreprises et leurs représentations et actions sur l'environnement²²⁹ ou encore sur le danger d'appropriation et de réduction de la complexité des problématiques écologiques et des entités concernées à des langages et des catégories incapables d'en rendre compte fidèlement, sans en affecter la richesse intrinsèque²³⁰, et qui ne feraient *in fine* que maquiller l'absence réelle de changement²³¹. N'utilise-t-elle pas l'unité monétaire comme métrique principale ? Les obligations envers les entités socio-environnementales ne sont-elles pas finalement qu'une obligation de préserver le bien-être (la fonction d'utilité) de sujets humains ? Le langage comptable en partie double ne reproduit-il pas par exemple les dichotomies Objet/Sujet, Culture/Nature²³² dont l'écologie politique cherche à s'émanciper ?

C'est bien parce que le défi ne consiste pas seulement à changer à la marge les outils et le langage existant pour espérer produire des actions de nature corrective utiles à la réduction des impacts des entreprises. Il n'est pas suffisant d'étendre les conventions comptables actuelles à des standards comptables « verts »²³³, sans s'efforcer de penser

jusqu'au bout les questions de nature politique qui se trouvent derrière la comptabilité. Celles-ci invitent en effet à imaginer et à redéfinir *consubstantiellement*, dans un même mouvement l'entreprise, l'environnement socio-économique et écologique dont elle participe à la recomposition, et les comptabilités originales qui permettraient de les articuler. De nouvelles comptabilités, comprises comme dispositifs de ré-articulation des relations entre l'entreprise et le monde partout où les arrangements actuels sont devenus intenables pour ceux qui y sont tenus, pourraient ainsi offrir un levier de poids pour engager une transformation de fond de la notion d'entreprise et de son rôle, et offrir des voies fructueuses de dialogue entre ceux qui cherchent à penser l'écologie politique et ceux qui ne sont plus satisfaits des modèles politico-économiques dominant actuels. S'engager, partout où l'on peut, dans ce travail d'imagination et de reconfigurations minutieuses de nos équipements conceptuels et pratiques, n'est-ce pas aussi une forme nouvelle d'engagement politique ?

²²⁶J. Richard (2012) Comptabilité et Développement Durable, *Economica*

²²⁷A. Rambaud & J. Richard (2013) The Triple Depreciation Line (TDL) against the Triple Bottom Line (TBL): Towards a genuine integrated reporting. 8e Colloque du Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable (RIODD) / 10th International Conference of the European Society for Ecological Economics (ESEE). Lille

²²⁸C. Jasch (2003) The use of Environmental Management Accounting (EMA) for identifying environmental costs, *Journal of Cleaner Production*, 11, 667-676

²²⁹J. Bebbington & R. Gray (2001) An Account of Sustainability: Failure, Success and a Reconceptualization, *Critical Perspectives on Accounting*, 12, 557-588

²³⁰C. Cooper (1992) The Non and Nom of Accounting for (M) Other Nature, *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 5, 16-39

²³¹S. Hrascky (2012) Visual Disclosure Strategies Adopted by More and Less Sustainability-driven Companies, *Accounting Forum*, 36, 154-165

²³²J. Everett (2004) Exploring (false) Dualisms for Environmental Accounting Praxis, *Critical Perspectives on Accounting*, 15

²³³W. Kaghan (2004) Accounting Practices and Networks of Accountancy: a Comment on 'What Is Measured Counts' by Kala Saravanamuthu, *Critical Perspectives on Accounting*, 15, 325-329